

Arrondissement de Cambrai
Commune de Walincourt-Selvigny - 59631
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.a Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Riot du Bois Riot du Bosquet de Malincourt Riot des Iris Ravin de Sargrenon Riot de Dinant Riot Michel Lebey A.P.du 02/12/1970	DDTM – SEE
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitude de protection des captages AEP	Captages de Walincourt Selvigny A.P.du 08/11/1989	ARS
II.b Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D.960 : du 22/04/1854 R.D.16 (rue Pierre Flinois et Rue Faidherbe) Du 22/05/1906 R.D.118	Conseil Général.
II.a Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.3	GAZ Servitude de protection des Canalisations de transport de gaz	Canalisations: DN : 80 Bethencourt – Villers Outreaux	GRT GAZ
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute tension	Ligne : Le Perizet - Mastaing 225kv Le Perizet – Saint-Jean 63kv Le Perizet - Riez 2 x 63kv Le Perizet - Setier 2 x 225kv	RTE
II.b Utilisation de certaines ressources : communications			
T5	RELATIONS AERIENNES Servitude de dégagement	Aérodrome de Cambrai – Niergnies BA 103 A.M. du 23/08/1973	District Aéronautique
T7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24km centré sur les aérodromes de Cambrai - Epinoy et de Cambrai – Niergnies	Base Aérienne
IV.a Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune ONAC

**Pour les adresses des gestionnaires, voir
liste ci-jointe**